PrÉsidence

de la Paris, le 5 mars 2016

République

NOTE

 à Monsieur le Président de la République

 ----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet****:* ***Questions d’actualité du week-end : loi travail***

**Le jugement sur la loi poursuit sa dégradation :** 29% jugent qu’elle va « *dans le bon sens*», 3 points de moins en une semaine, -12 par rapport à fin janvier. L’opposition est forte au sein des **catégories populaires** (78%) et de **la gauche** (92% au Front de gauche, 65% au PS).

**Les points qui suscitent le plus d’opposition** - que les Français souhaiteraient abandonner - ont un peu évolué depuis la semaine dernière :

* l’assouplissement des conditions de licenciement économique, de loin, à 30% (+5 points) ;
* la possibilité de travailler 60h maximum au lieu de 48h (23%, niveau stable) ;
* les changements concernant le paiement des heures supplémentaires (18%, moins 9 points) ;
* le plafonnement et le barème des indemnités de licenciement arrive à 16%, en progression de 2 points, ce qui est moins que ce qu’on aurait pu attendre vu la couverture médiatique du sujet cette semaine et l’opposition des syndicats.
* le nouveau mode de calcul des 11 heures de repos consécutif à 9%, en progression de 3 points.

**Le CPA ne sera pas à court terme une contrepartie suffisante** : il reste très méconnu (8% seulement de notoriété réelle), et une fois expliqué est jugé à 73% insuffisant pour protéger les salariés.

**La confiance pour faire une « meilleure réforme » n’est pas là** : les Français ont apprécié le report de 15 jours (64%, 76% à gauche), mais **anticipent de plus en plus un abandon total de la loi** : 49% pensent que ce projet de réforme n’ira pas au bout (+ 7 points par rapport au 19 février).

Seuls 13% s’attendent à ce qu’il aboutisse à une réforme « en profondeur » du code du travail.

**Même si la volonté réformatrice reste très nettement majoritaire** : seuls 27% voudraient son abandon pur et simple (+4 par rapport à la semaine dernière).

**Éléments de conclusion :**

* ***Dans les questions ouvertes, ce n’est pas la brutalité qui provoque le rejet, c’est la confusion et le manque d’explication****: les gens ne savent pas à quoi s’en tenir, tout est passé beaucoup trop vite aux commentaires et réactions. (« on ne sait pas ce qu’il y a dans cette loi », « flou », « pas expliqué par les médias », « on n’a vu que des débats de spécialistes politiques ou de communication »). Ce qui les incite à croire aux contrevérités (crédibles car ils ne nous font pas confiance pour faire les choses bien).*

*Mais* ***du fait de cette confusion, le rejet très net et fort*** *(facteur de mobilisation personnelle ?)* ***apparaît assez peu dans les verbatims****.*

* ***L’essentiel reste donc encore de poser les bases de la réforme, toujours pas claires pour les Français****.*

***Parmi les arguments qui peuvent être entendus****: refus de l’immobilisme (pour les exclus) et nécessité de moderniser notre modèle (pour tous) ; concertations nombreuses (Badinter notamment) ; levée des contraintes à l’embauche et simplification du droit du travail (arguments les plus évidents pour les gens) ; convergences avec ce qui fonctionne à l’étranger ; soutien de paroles d’experts (sur l’opportunité de la réforme comme pour chasser les contrevérités) ; exemples concrets des bénéfices attendus.*

* *Si nous n’avons pas réussi à convaincre de ce projet,* ***la réforme reste fortement demandée*** *(« Il faut bien faire quelque chose ») : il faudrait pouvoir en communication se préparer à* ***assumer des « corrections »*** *(envers les salariés)* ***sans sembler « reculer »*** *(face aux contestations, ce qui nous coûterait cher).*
* *Les* ***nouvelles protections*** *n’étant pas comprises, l’idée d’enclencher un « changement de modèle » n’est absolument pas perçue. Peut-on imaginer, pour faire entendre ce récit,* ***une opération forte et spécifique sur ce point*** *(par exemple annonce à l’issue des concertations de l’ajout d’un « plan » ou d’un « programme » de sécurisation des mobilités et formations personnelle, qui englobe et dépasse le CPA) ?*

*De même,* ***a-t-on des mesures de valorisation du travail à mettre en avant*** *pour contrebalancer l’a priori négatif que les Français nous renvoient sur ce point ?*

 Adrien ABECASSIS